



EVALUATION DU SYSTEME DE “CODE D’IDENTIFICATION UNIQUE” (CIU) POUR LE SUIVI DES PROGRAMMES DE PREVENTION DE PROXIMITE AUPRES DES POPULATIONS CLES

Activité n° 1.1.8.7

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la riposte nationale au sida, le Maroc dispose de programmes de prévention de proximité auprès des populations clés : les Femmes Professionnelles du Sexe (PS), les Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes (HSH), les Personnes qui s’Injectent des Drogues (PID) et les Migrants. Ces programmes, mis en œuvre avec l’appui des ONG nationales, ont connu une extension importante au niveau de plusieurs sites du Maroc avec un accompagnement et renforcement des capacités des acteurs sur le terrain et développement d’outils pédagogiques adaptés. Le paquet de services des interventions de proximité comprend, la sensibilisation et orientation, la distribution de préservatifs et kits d’injection (pour les PID), le conseil et test VIH, la PrEP, la prise en charge des IST, l’appui social, l’orientation médicale, l’orientation juridiques etc.

Le système d’information utilisé pour gérer les données des programmes utilise le code d’identification unique (CIU) comme identifiant des bénéficiaires des prestations. Ce système introduit depuis 2014 vise l’amélioration de la qualité des données de la prévention. Il a été conçu et mis en œuvre en étroite collaboration avec les différentes ONG qui travaillent avec les populations clés au niveau de différentes régions du Maroc et avec l’appui et l’accompagnement du PNLIS, de l’UGFM et de l’ONUSIDA. Ce système est passé par plusieurs étapes dont notamment :

- L’étape de conception du code d’identification Unique (CIU) et des outils, le test du code sur le terrain, l’acceptation de la carte et du code par les populations clés, révision du code et des outils, standardisation des outils de collecte et d’analyse des données (en format papier et électronique), généralisation du code au niveau du terrain et à toutes les ONG.
- La conception et la mise en œuvre d’un système d’information utilisant la plateforme web DHIS2 pour la collecte des données sur le terrain et l’exploitation à plusieurs niveaux (national, régional, local et par ONG).
- L’accès sécurisé aux données en temps réel avec des tableaux de bord sous forme de représentations graphiques et géographiques des données.

Tout au long de ce processus, des efforts importants de formation et d'assistance ont été déployés pour appuyer les ONG pour l'utilisation de ce système. Ce dernier est actuellement utilisé par 12 ONG (Plus de 50 sections) avec plus de 200 utilisateurs au niveau national et plus de 100 000 dossiers sont suivis.

Le nouveau Plan Stratégique National de lutte contre le sida 2020-2023 (PSN) vise à consolider ces acquis et améliorer la qualité des informations stratégiques générées par ce système de suivi de prévention auprès des populations clés. Le plan de Suivi et Évaluation (S&E) qui accompagne ce PSN prévoit une évaluation globale du système de CIU dans le but de dégager les forces et les faiblesses du système et d'améliorer la qualité des informations produites sur le terrain par les partenaires et de répondre aux doléances des équipes sur le terrain et leçons apprises.

Dans ce cadre, le Programme National de Lutte contre le sida du ministère de la Santé avec l'appui du Fonds mondial et l'ONUSIDA lance une consultation internationale pour mener une évaluation globale de ce système et proposer des recommandations d'amélioration et de renforcement de la qualité des données générées par les programmes de prévention auprès des populations clés.

II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La présente prestation consiste à évaluer le système de suivi des programmes de prévention du VIH et dépistage destinées aux populations clés basé sur l'utilisation du CIU.

Les objectifs spécifiques de la prestation consistent à :

1. Analyser les forces et les faiblesses du système actuel de suivi des programmes de prévention du VIH auprès des populations clés utilisant le CIU.
2. Identifier les acquis aux niveaux national et régional et aux niveaux des différents partenaires dans le but de les consolider.
3. Proposer des recommandations et orientations pour rendre ce système plus performant et mieux adapté aux besoins.

Cette évaluation portera sur toutes les composantes de ce système CIU :

- La structure du code unique et sa pertinence, force et faiblesse.
- Les retours des utilisateurs du code unique et des bénéficiaires ayant reçu le code.
- Les procédures et les règles de codification.
- Le Contrôle de la qualité de codification et analyse des doublons en exploitant les données de plusieurs années.
- Les ressources humaines et les outils de renforcement des capacités.
- La plateforme DHIS2 et son utilisation par les partenaires.
- L'exploitation des données à tous les niveaux national, régional, local/section.
- L'intégration avec d'autres systèmes informatisés du PNLIS.
- L'analyse des contraintes sur le terrain.

III. TACHES A REALISER

Sous la supervision du Comité de suivi composé de la DELM (PNLS, UGFM), ONUSIDA et ONG partenaires, le (la) consultant(e) aura à réaliser les tâches suivantes :

- Développer la note méthodologique pour la conduite de l'évaluation.
- Conduire une revue documentaire et analyser les rapports de S&E et de supervision à tous les niveaux (national, régional et au niveau du ministère de la Santé (PNLS/UGFM) et au niveau des associations partenaires)
- Analyser les outils de collecte et de gestion des données (DHIS2, Registres papiers, etc.) à tous les niveaux (national, régional et au niveau des partenaires), notamment la structure du CIU et les procédures de codification ;
- Exploitation des données disponibles pour analyser les problèmes des doublons liés à la structure CIU ;
- Mener des entretiens auprès des principaux partenaires de la riposte nationale (visite du terrain et rencontre avec les partenaires et avec les bénéficiaires des codes uniques) ;
- Produire un rapport final synthétisant les résultats de l'évaluation, les recommandations et une feuille de route pour l'amélioration du système de CIU ;
Préparer et faciliter un atelier national de restitution des résultats de l'évaluation aux parties prenantes.

IV. PRODUITS LIVRABLES

- Note méthodologique finale de l'évaluation ;
- Rapport sur l'évaluation du système de "Code d'Identification Unique" (CIU) avec les recommandations et une feuille de route pour le renforcement de ce système ;
- Rapport de l'atelier de restitution de l'évaluation avec les parties prenantes ;
- Rapport final de l'évaluation.

V. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Le nombre de jours de la consultation est estimé à **20 jours** dont 7 jours au Maroc au cours de période **d'Octobre à Décembre 2021**.

VI. QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation de base Santé publique, Épidémiologie, Statistiques, Sociologie, ou équivalent ;
- Très bonnes connaissances en matière de lutte contre le VIH et sida ;
- Qualifications et compétences en matière de suivi évaluation des programmes de prévention auprès des populations clés plus exposées aux risques VIH (PS, HSH, PID, Migrants) ;
- Expérience dans la conception des outils de suivi des programmes de proximité et en particulier les systèmes de codification unique des bénéficiaires des programmes.
- Connaissances en matière de base de données informatique ;
- Maîtrise de la langue française (écrite et parlée).

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques résidents au Maroc.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 18 Octobre 2021 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Evaluation du Système Code Unique.**

Le dossier doit comprendre :

- CV détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Note méthodologique pour la conduite de la consultation ;
- Proposition financière.